

[Traduction]

LES FINANCES

L'AUGMENTATION DU TAUX D'ESCOMPTE—LE RENVOI AU COMITÉ PERMANENT

M. Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, bien que le ministre des Finances soit absent, j'aimerais poser la question suivante au premier ministre suppléant. En prévision des effets étendus que ne manquera pas d'avoir sur les hausses des taux d'intérêt des emprunts et des hypothèques l'augmentation du taux d'escompte, qui passe de 6½ à 7 p. 100, puis-je demander au premier ministre suppléant si cette mesure a été prise avec l'approbation du gouvernement, après consultations du ministre des Finances et des autres ministres?

L'hon. M. Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, l'honorable député doit savoir que c'est le gouverneur de la banque du Canada qui prend ces décisions. Naturellement, si le gouvernement avait un motif de désaccord, il serait rendu public.

M. Lewis: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné les répercussions de cette importante mesure, le premier ministre voudrait-il nous dire si le gouvernement compte renvoyer l'étude de la question de l'augmentation du taux d'escompte et la politique de resserrement du crédit en résultant au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, afin que le gouverneur de la Banque du Canada puisse venir s'expliquer?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je pense que ce sujet pourrait faire l'objet de discussions au moment où le comité étudiera les crédits du ministère des Finances. Je ne crois pas que le gouvernement soit disposé à renvoyer cette question au comité.

M. Lewis: Une autre question complémentaire. Du fait que le gouverneur de la Banque du Canada n'a pu venir ici exposer son point de vue et expliquer les raisons de l'augmentation du taux d'escompte, le gouvernement ne reviendra-t-il pas sur sa décision et ne renverra-t-il pas la question devant le comité, pour permettre au gouverneur de la Banque du Canada de venir y expliquer le motif des politiques en cause et du relèvement du taux de l'escompte.

L'hon. M. Sharp: Je parlerai volontiers au gouverneur de la Banque du Canada afin qu'il puisse être disponible au moment voulu; mais

[L'hon. M. Pelletier.]

je le répète, le gouvernement n'a pas l'intention de renvoyer cette question au comité.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque le ministre estime qu'il serait difficile de débattre cette question avec le gouverneur de la Banque du Canada lorsque le comité sera saisi des crédits du ministère des Finances, le gouvernement voudrait-il renvoyer au comité le rapport annuel de la Banque du Canada afin de nous permettre de débattre ces questions au comité?

L'hon. M. Sharp: Le comité pourrait traiter de cette question sur un certain nombre de bases; je ne crois pas que cela susciterait de difficulté. En conséquence, je ne vois aucune raison pour que le gouvernement prenne, en ce moment, une initiative spéciale.

[Français]

IMPUTATION DE L'AUGMENTATION DU TAUX D'INTÉRÊT AU RELÈVEMENT DE TRAITEMENT DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA

M. Bernard Dumont (Frontenac): Monsieur l'Orateur, les réponses que nous avons reçues m'amènent à demander au ministre si l'augmentation du taux d'intérêt était destinée à porter le traitement de M. Rasminsky de \$50,000 à \$75,000 par année?

A dix heures, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

LE PÉTROLE

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS AU SUJET DES DÉCOUVERTES

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, je voulais poser ma question au ministre du Commerce, mais je vais l'adresser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il s'agit d'une proposition de l'ambassadeur du Canada au nom du gouvernement canadien.

Compte tenu de la lettre en date au 25 septembre 1967, déposée à la Chambre, et qui portait sur des négociations entre le Canada et les États-Unis, le ministre pourrait-il nous dire s'il y a eu de nouvelles négociations depuis cette date, surtout depuis les découvertes à la baie Prudhoe et dans les régions septentrionales?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur. Il n'y a eu récemment aucune négociation directe entre le gouvernement du Canada